

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 16 juin 2025

portant nomination de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

NOR : EAEA2517298A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 portant création d'une commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères à compter du 16 juin 2025 :

Titulaires :

- M. Julien STEIMER

Suppléants :

- Mme Valérie BRISSET

- M. Etienne LE HARIVEL DE GONNEVILLE
- Mme Ann'Laure HARE-JONACK
- M. Laurent CLAVEL
- Mme Alena GRAND
- M. Wadid BENAABOU
- Mme Lorène LEMOR

Article 2

L'arrêté du 10 janvier 2025 fixant la composition de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des agents contractuels du ministère de l'Europe et des affaires étrangères est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 16 juin 2025

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères
et par délégation,

Le sous-directeur de la stratégie des ressources humaines
Rémy MARTIN